

AVISU DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ 2025-10

Rilativu à u :

Raportu

“CUMMEMURAZIONE DI L'AVENIMENTI D'ALERIA DI U 1975 ”

VU La lettre de saisine du 11 juillet 2025 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse sollicite l'avis de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica sur le rapport susmentionné,

CONSIDERANT l'article 30 du règlement intérieur de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica qui prévoit que « *Lorsque l'urgence où l'actualité le nécessitent, les commissions organiques peuvent être saisies pour émettre des avis à la demande de la Présidente de l'Assemblée de Corse ou du Président du Conseil exécutif. La Présidente de l'Assemblea di a Giuventù désigne à cet effet les commissions attributaires et précise les modalités selon lesquelles elles produiront leurs avis. Les présidents des commissions concernées en rendent compte à la prochaine réunion de la commission permanente ou de l'assemblée plénière* »,

CONSIDERANT la décision de Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Présidente de l'Assemblea di a Giuventù, de saisir la commission « *Lingua, Cultura è Ambiente* » aux fins de produire un avis sur le sujet,

Après réunion de la commission organique « Lingua, Cultura è Ambiente » de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica, présidée par **Madame Angélique DEGIOVANNI**, le 22 juillet 2025,

**A Cummissione, « Lingua, Cultura è Ambiente » addunita in
reunione u 22 di lugliu di u 2025, prununzia l'avisu chì seguita :
favurevule**

Les évènements d'Aleria, les 21 et 22 août 1975, représentent un tournant majeur dans l'histoire de la Corse. Ils marquent la naissance du nationalisme corse moderne. À travers l'occupation de la cave viticole d'Henri Depelle, les militants de l'ARC ont voulu dénoncer une situation injuste : accaparement des terres, scandales agricoles, abandon de l'État, exode rural, et absence de développement pour les Corses. La commission **CONSIDÈRE** que ces évènements ont marqué le début d'une nouvelle ère pour la Corse et son peuple avec une prise de conscience collective sur la politique appliquée par l'État français sur l'île avec la gestion injuste des terres agricoles.

Cet anniversaire permettra d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire de la Corse et de son peuple. La commission **ESPÈRE** des commémorations à la hauteur des enjeux que représente cet évènement.

La commission **SALUE** la décision de la Collectivité de Corse de reconnaître officiellement l'importance d'Aleria dans notre histoire. L'aide apportée à l'Associu Aleria 75 pour organiser la commémoration du 22 août 2025 est une bonne initiative. Cet évènement sera un moment fort pour l'ensemble des corses. La commission **SALUE** également le travail mené par Aleria 75, symbole fort de cette transmission entre les anciens et jeunes militants de la cause corse. La commission **SALUE** également l'initiative de la Collectivité de Corse visant à faire de cet anniversaire un moment de partage et de transmission entre les différentes générations qui seront présentes les 21 et 22 août prochain.

La commission **REVENDIQUE** la volonté de faire de cet endroit, un lieu de mémoire digne pour celles et ceux qui ont donné leur vie pour la reconnaissance des droits légitimes de ce pays.

La commission **SOUTIENT** la volonté de la Collectivité de Corse concernant la réalisation d'une exposition photographique intitulée « *Aleria, une histoire photographique* » et la réalisation d'une pièce de théâtre de la compagnie TeatrEuropa, intitulée « *Aleria 75 A.C. – I RUMANI FORA !* ».

La commission **SOUTIENT** la Collectivité de Corse dans l'attribution d'une subvention de 16 769 €. Mais cette aide ne doit pas rester ponctuelle. Elle permettra aussi de continuer le travail dans les années à venir, en créant par exemple un parcours mémoriel ou un espace muséographique. Ce sont des projets importants pour garder vivante la mémoire d'Aleria. La commission **SALUE** le soutien de la Collectivité de Corse qui s'inscrit dans la durée avec un projet à long terme : l'achat du terrain historique où se sont déroulés les faits (pour 197 000 €) et la volonté affirmée de créer un espace de mémoire, grâce à un appel à projets. La commission **APPELLE** la Collectivité de Corse à piloter la structuration des lieux de mémoires liés à l'histoire moderne de l'île en s'inscrivant dans une démarche au niveau institutionnel.

La commission 1 émet donc un avis « favorable » relatif au rapport «Cummemorazione di l'avenimenti d'Aleria di u 1975 »

DETAILS DU VOTE

Exprimés : 12

- **Abstention : 0**
- **Réservé : 0**
- **Défavorable : 0**
- **Favorable : 12**

A Presidente di a Cummissione « *Lingua, Cultura è Ambiente* »

Angélique DEGIOVANNI